

L'Agessa

LA SÉCURITÉ SOCIALE
DES ARTISTES AUTEURS

secu-artistes-auteurs.fr



RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNÉE 2016

AGESSA



SOMMAIRE

Le régime des artistes auteurs

— Chiffres clés p.5

Faits marquants Agessa p. 7

Auteurs affiliés

— Activités des auteurs affiliés p. 8

— Profil des auteurs affiliés p. 9

— Revenus artistiques des affiliés p. 10

— Revenus accessoires p. 11

Auteurs assujettis

— Activités des auteurs assujettis p. 12

— Revenus des auteurs assujettis p. 12

Diffuseurs Agessa

— Secteurs d'activités

Activités auteurs

— Traitement de la déclaration annuelle p. 15

— Affiliation / maintien p. 15

— Recouvrement p. 16

— Commission d'action sociale p. 16

— «Siretisation» p. 16

Activités diffuseurs

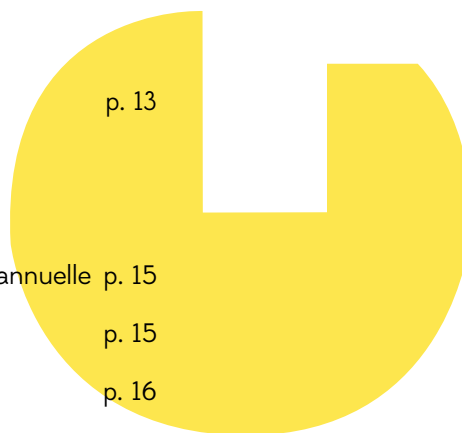
— Traitement déclarations p. 17

— Nir assujettis p. 17

— Recouvrement p. 18

Relation cotisants p. 20

Annexes p. 21



Chiffres clés

262 617

auteurs cotisants

— Affiliés Agessa : 16 718

— Assujettis Agessa : 185 707

TOTAL Agessa : 202 425

— Affiliés MDA : 21 797

— Assujettis MDA : 38 395

TOTAL MDA : 60 192

48 529

diffuseurs

— Permanents Agessa : 2 339

— Occasionnels «actifs»* Agessa : 22 529

TOTAL Agessa : 24 868

— Sociétés de ventes volontaires MDA : 338

— Commerces d'art MDA : 2 013

— Diffuseurs 1% : 21 310

TOTAL MDA : 23 661

281 millions

**d'euros encaissés en 2016,
dont :**

✕ Agessa : 151,21 millions (+ 1,30 %)

✕ MDA : 92,52 millions (+ 0,76%)

✕ 18,26 millions au titre du contentieux (- 4,08 %)

✕ 10,11 millions pour la Contribution à la formation professionnelle (+ 0,95 %)

✕ 8,71 millions pour le RACD (+ 5,54 %)

* Diffuseurs ayant réalisé au moins une déclaration au cours de l'année 2016.

Administrateur provisoire

Monsieur Bernard Billon a assuré les fonctions d'administrateur provisoire de l'Agessa et de la Maison des Artistes - Sécurité sociale tout au long de l'année 2016. Il était, à ce titre, investi de l'ensemble des pouvoirs dévolus aux conseils d'administration.

Portail commun www.secu-artistes-auteurs.fr

Le site de l'Agessa ne répondant plus aux standards actuels de consultation sur des outils différents (ordinateur de bureau, tablette, smartphone), il a été décidé de s'appuyer sur la structure et le design du site de la Maison des Artistes - Sécurité sociale pour créer un portail unique : www.secu-artistes-auteurs.fr. Ce dernier, organisé par activité professionnelle, permet d'offrir une information à la fois plus complète et ciblée.

Travaux sur la dématérialisation

Afin de pouvoir émettre automatiquement les dispenses de précompte des auteurs déclarant fiscalement leurs revenus d'auteurs en bénéfiques non commerciaux, des travaux d'échanges de données ont été conduits avec la Direction générale des finances publiques (DGFiP). L'aboutissement de ces travaux à la rentrée 2016 permet désormais de ne plus avoir à solliciter systématiquement les auteurs pour l'envoi de leur avis d'imposition.

Identification des auteurs assujettis

Les travaux conduits pour améliorer l'identification des auteurs assujettis et l'indication de leur numéro de Sécurité sociale (Nir) lors des déclarations trimestrielles se sont poursuivis en 2016. L'indication du numéro de Sécurité sociale est devenue obligatoire lors de la déclaration en ligne de janvier 2016. Ces différentes actions ont permis de passer de 75,3 % de Nir spécifiés en 2015 à 89,2 % en 2016.

Organisation de l'accueil physique

La baisse du nombre de personnes venant à l'accueil de l'Agessa (- 54 % entre 2014 et 2015), alors que parallèlement le volume de mails poursuivait son augmentation (+ 16 % en 2016) a conduit à adapter l'offre de service en réservant l'accueil physique aux seules matinées.

AUTEURS AFFILIÉS

Globalement, **le nombre d'auteurs cotisants à l'Agessa a baissé de 4,1 %** entre 2015 et 2016 passant de 210 663 **auteurs affiliés et assujettis** en 2015 à **202 425 en 2016**.

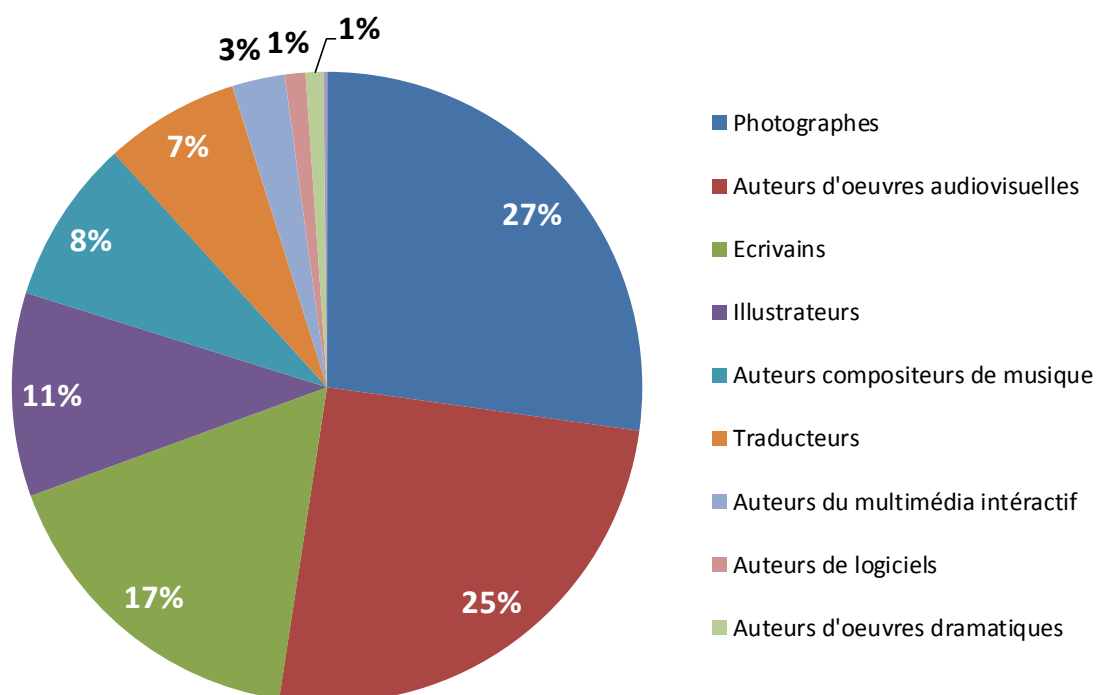
Cette baisse est attribuable à une diminution des auteurs assujettis de 4,6 % passant de 194 630 à 185 707, alors que le **nombre d'auteurs affiliés a augmenté de 4,3 %** en 2016 passant ainsi de 16 033 à 16 718.

La profession qui a connu la plus forte progression est celle des écrivains (+ 10,0 %) suivie des auteurs compositeurs de musique (+ 7,4 %).

1 - L'activité des auteurs affiliés

Activités des auteurs affiliés	2015	2016	Evolution
Photographes	4 477	4 550	+ 1,6 %
Auteurs d'œuvres audiovisuelles	3 987	4 215	+ 5,7 %
Ecrivains	2 580	2 838	+ 10,0 %
Illustrateurs (voie du livre)	1 724	1 744	+ 1,2 %
Auteurs compositeurs de musique	1 308	1 405	+ 7,4 %
Traducteurs	1 144	1 154	+ 0,9 %
Auteurs du multimédia interactif	453	451	- 0,4 %
Auteurs de logiciels	172	178	+ 3,5 %
Auteurs d'œuvres dramatiques	159	152	- 4,4 %
Auteurs d'œuvres chorégraphiques et pantomines	29	31	+ 6,9 %
TOTAL	16 033	16 718	+ 4,3 %

Activités des auteurs affiliés à l'Agessa en 2016



2 - Le profil des auteurs affiliés

Les auteurs affiliés restent majoritairement des hommes (64,1 %) et des franciliens (58,4 %).

Les plus de 40 ans restent majoritaires et représentent 61,4 % de l'effectif (60 % en 2015),

✂ Un profil masculin

Femmes	6 009	35,9 %
Hommes	10 709	64,1 %
TOTAL	16 718	

✂ Un ancrage fortement francilien

Région	Nombre d'auteurs	Part
Ile-de-France	9 760	58,4 %
Auvergne - Rhône-Alpes	1 156	6,9 %
Occitanie	999	6,0 %
Provence-Côte d'azur	898	5,4 %
Nouvelle Aquitaine	874	5,2 %
Bretagne	532	3,2 %
Grand Est	517	3,1 %
Pays de la Loire	504	3,0 %
Hauts de France	424	2,5 %
Normandie	347	2,1 %
Centre - Val de Loire	337	2,0 %
Bourgogne - Franche-Comté	253	1,5 %
Outre-Mer	62	0,4 %
Corse	31	0,2 %
Etranger	24	0,1 %

✂ Une majorité d'affiliés de plus de 40 ans

- de 20 ans	24	0,1 %
20-29 ans	1 622	9,7 %
30-39 ans	4 810	28,8 %
40-49 ans	5 082	30,4 %
50-59 ans	3 838	23,0 %
60-69 ans	1 148	6,9 %
70-79 ans	152	0,9 %
80-89 ans	34	0,2 %
+ de 90 ans	8	0,0 %

3 - Les revenus artistiques des auteurs affiliés

Plus de la moitié des affiliés ont des revenus artistiques compris entre le seuil d'affiliation et le plafond de la Sécurité sociale.

Il faut noter que cette année la progression en nombre s'est faite de manière assez homogène sur toutes les tranches de revenus. Les revenus compris entre la moitié du seuil et le seuil est toutefois celle qui a le plus progressé (+ 7,4 %).

Montant des revenus artistiques	Déclaration 2016	Proportion 2016	Evolution en nombre 2015 / 2016
Revenus inférieurs à la moitié du seuil (4 324 €)	2 903	17,4 %	+ 4,2 %
Revenus situés entre 4 324 € et le seuil (8 649 €)	1 777	10,6 %	+ 7,4 %
Revenus compris entre le seuil (8 649 €) et le plafond (38 616 €)	8 366	50,0 %	+ 3,6 %
Revenus supérieurs au plafond de la Sécurité sociale (38 616 €)	3 672	22,0 %	+ 4,3 %
TOTAL	16 718	100 %	+ 4,3 %

En comparaison avec les données 2015 la répartition des déclarants dans les différentes catégories de revenus reste toujours stable.

Montant des revenus artistiques	Déclaration 2015	Proportion 2015
Revenus inférieurs à la moitié du seuil (4 288€)	2 785	17,9 %
Revenus situés entre 4 288 € et le seuil (8 577 €)	1 655	9,9 %
Revenus compris entre le seuil (8 577 €) et le plafond (38 040 €)	8 074	52 %
Revenus supérieurs au plafond de la Sécurité sociale (38 040 €)	3 519	22,7 %
TOTAL	16 033	100 %

✂ Nature des revenus

7 733 auteurs ont déclaré leurs revenus en BNC (Bénéfices non commerciaux) et 8 985 ont déclaré des revenus artistiques exclusivement en traitements et salaires. La diminution très progressive de la part de déclarants en BNC se poursuit avec 49,1 % de déclarants en 2016.

Année	2012	2013	2014	2015	2016
Part de revenus déclarés en BNC	52,3 %	50,9 %	50,3 %	49,7 %	49,1 %

✕ Revenus accessoires

1 065 auteurs affiliés à l'Agessa ont déclaré des revenus accessoires, soit 6,4 % de l'effectif (6,1 % en 2015). Au total, ce sont 2 070 358 € qui ont été déclarés en tant que revenus accessoires, soit une moyenne de 1 944 € par auteur.

Si davantage d'auteurs ont déclaré des revenus accessoires en 2016 (+ 9,6 %), la moyenne des montants déclarés a quant à elle baissé (- 6,7 %) avec de fortes variations en fonction des activités des auteurs.

Déclaration 2016

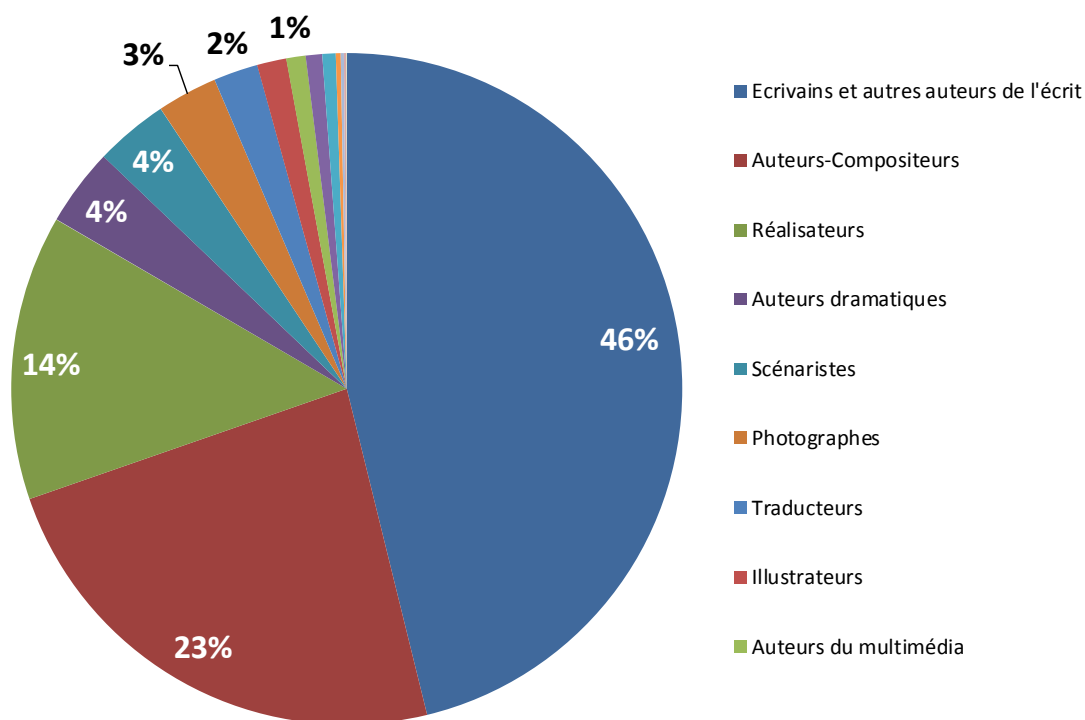
Catégorie	Nombre	Revenus accessoires	Moyenne	Evolution moyenne 2015 /2016
Illustrateurs	410	756 834 €	1 846 €	- 4,2 %
Ecrivains	277	566 537 €	2 045 €	- 18,1 %
Photographes	199	446 088 €	2 242 €	+ 8,0 %
Auteurs d'œuvres audiovisuelles	90	177 832 €	1 976 €	- 8,1 %
Traducteurs	49	55 033 €	1 123 €	+ 10,6 %
Auteurs d'œuvres dramatiques	14	31 213 €	2 230 €	- 8,7 %
Auteurs du multimédia interactif	14	22 673 €	1 620 €	- 28,1 %
Auteurs de compositions musicales	11	13 998 €	1 273 €	+ 29,4 %
Chorégraphes	1	150 €	150 €	-
TOTAL	1 065	2 070 358 €	1 944 €	- 6,7 %

Déclaration 2015

Catégorie	Nombre	Revenus accessoires	Moyenne
Illustrateurs	392	755 723 €	1 928 €
Ecrivains	256	639 000 €	2 496 €
Photographes	188	390 025 €	2 075 €
Auteurs d'œuvres audiovisuelles	68	146 138 €	2 149 €
Traducteurs	41	41 624 €	1 015 €
Auteurs d'œuvres dramatiques	11	26 850 €	2 441 €
Auteurs de compositions musicales	8	7 868 €	2 984 €
Auteurs du multimédia interactif	8	18 015 €	2 252 €
TOTAL	972	2 025 243 €	2 084 €

1 - L'activité des auteurs assujettis

Activités des auteurs assujettis à l'Agessa - 2016



On constate une légère baisse de la non-qualification des activités des assujettis par les diffuseurs (6,9 % vs 8,4 % en 2015). En revanche, 4,5 % des activités indiquées ne permettent toujours pas de les rapprocher d'une catégorie.

L'érosion du nombre d'assujettis concernant quasiment toutes les activités déclarées.

2 - Revenus artistiques des auteurs assujettis

Une très grande majorité des auteurs assujettis à l'Agessa ont des revenus artistiques annuels inférieurs à 5 000 € (89,4 %).

Tranche de revenus	Nombre assujettis 2016
< 5 000 €	165 950
5 000 € - 10 000 €	9 343
10 000 € - 15 000 €	3 607
15 000 € - 20 000 €	1 842
20 000 € - 30 000 €	1 915
30 000 € - 40 000 €	908
40 000 € - 50 000 €	544
50 000 € - 100 000 €	1 008
≥ 100 000 €	590

Au 31 décembre 2016, seuls **6,4 % des assujettis avaient eu des revenus artistiques supérieurs au seuil d'affiliation** (8 703 € en 2016) et 12,8 % supérieurs à 4 000 euros.

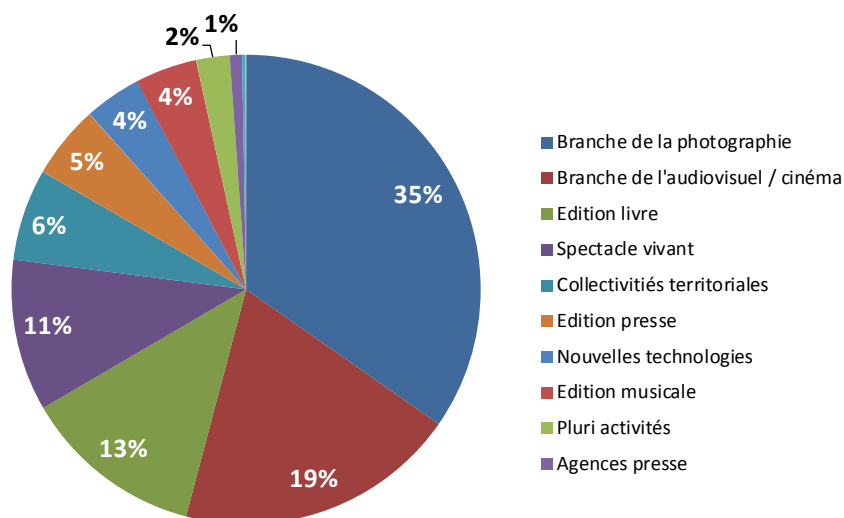
DIFFUSEURS AGESSA

La baisse du nombre de diffuseurs « permanents », c'est-à-dire qui déclarent régulièrement des auteurs, se poursuit avec 2 339 d'entre eux en 2016, soit une baisse de 5,6 %, alors que le nombre de diffuseurs, dits « occasionnels actifs»*, ayant versé des cotisations en 2016, augmente légèrement (+ 0,9 %).

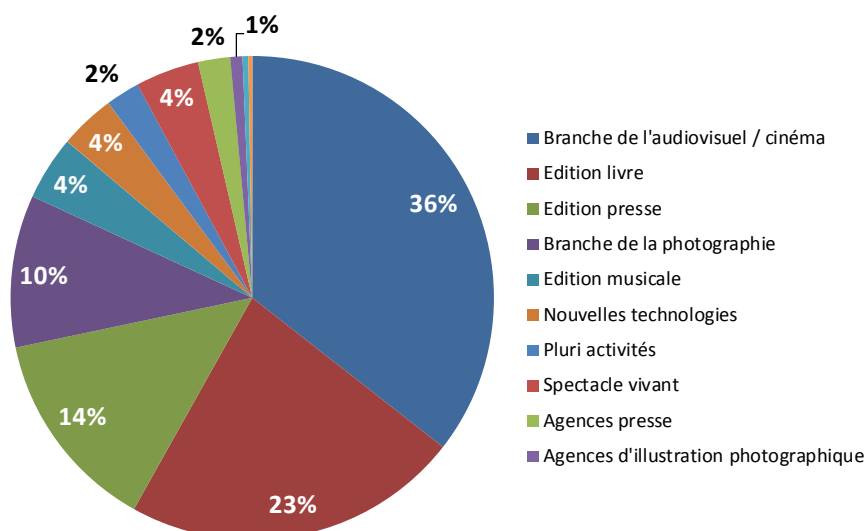
	2014	2015	2016
Diffuseurs permanents	2 584	2 477	2 339
Diffuseurs «occasionnels actifs»	22 165	22 335	22 529
TOTAL	24 749	24 812	24 868

La structure catégorielle des diffuseurs permanents est sensiblement différente de l'ensemble des diffuseurs. Parmi les diffuseurs permanents les secteurs d'activité les plus représentés restent l'audiovisuel / cinéma, l'édition (livre et presse), suivis de la photographie. Ces données restent globalement stables par rapport à l'an passé.

Répartition par secteur d'activité de l'ensemble des diffuseurs



Répartition par secteur d'activité des diffuseurs permanents



* Diffuseurs ayant réalisé au moins une déclaration au cours de l'année 2016

Evolution du nombre de diffuseurs (permanents et occasionnels) par secteur d'activité

Catégorie	Nombre 2015	Nombre 2016	Evolution 2015/2016
Photographie	6 639	6 222	- 6,3 %
Audiovisuel / cinéma	3 391	3 481	+ 2,7 %
Edition livre	2 363	2 237	- 5,3 %
Spectacle vivant	1 692	1 871	+ 10,6 %
Collectivités territoriales	1 069	1 135	+ 6,2 %
Edition presse	951	905	- 4,8 %
Nouvelles technologies	731	703	- 3,8 %
Edition musicale	795	763	- 4,0 %
Pluri-activités	416	412	- 1,0 %
Agences de presse	159	152	- 4,4 %
Agences d'illustration photographique	42	42	-

Evolution du nombre de diffuseurs permanents par secteur d'activité

Catégorie	Nombre 2015	Nombre 2016	Evolution 2015/2016
Audiovisuel / cinéma	870	828	- 4,8 %
Edition livre	567	525	- 7,4 %
Edition presse	330	316	- 4,2 %
Photographie	261	237	- 9,2 %
Edition musicale	104	100	- 3,8 %
Nouvelles technologies	93	86	- 7,5 %
Pluri-activités	57	53	- 7,0 %
Spectacle vivant	99	99	-
Agences de presse	53	50	- 5,7 %
Agences d'illustration photographique	18	19	+ 5,6 %
Collectivités territoriales	12	9	- 25,0 %

1 - Le traitement de la déclaration de revenus et d'activités

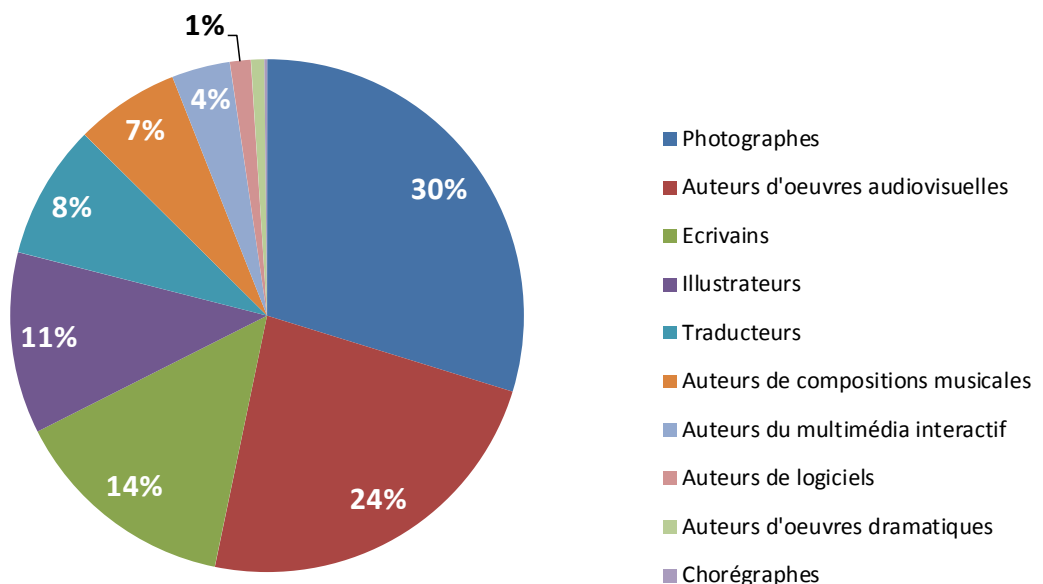
16 718 déclarations de revenus et d'activités ont été traitées l'an passé dont **plus d'un quart a généré une demande de renseignement complémentaire** auprès de l'auteur (+ 8,3 %).



La déclaration en ligne des auteurs en 2016

Plus de la moitié des auteurs Agessa font désormais leur déclaration en ligne avec 52,0 % de télédéclarants en 2016, soit presque 8 points de plus que l'an passé (44,1 % en 2015). La structure des télédéclarants est identique à celle des auteurs affiliés.

Taux de déclaration en ligne 2016



2 - L'affiliation et le maintien

En 2016, 1 360 nouvelles affiliations ont été réalisées dont 891 suite au mailing envoyé aux assujettis dont les revenus artistiques dépassaient le plafond d'affiliation.

Les quatre commissions relevant de l'Agessa (écrivains ; auteurs, compositeurs et chorégraphes ; photographes indépendants ; auteurs d'oeuvres cinématographiques et audiovisuelles), ont, au cours de l'année 2016, tenu 16 réunions (21 en 2015) et ont examiné 2 841 dossiers (4 919 en 2015, soit - 42,2 %) dont 2 620 dossiers au titre des maintiens d'affiliation (4 607 en 2015, soit - 43,1 %) et 221 dossiers au titre des débuts d'activité (312 en 2015 soit - 29,2 %).

Le nombre de commissions professionnelles a diminué l'an passé, car trois d'entre elles étaient en attente des arrêtés de nomination de leurs membres.

Le taux moyen d'admission a été de 78,7 % pour les demandes de première affiliation et de 77,4 % pour les maintiens d'affiliations. Ces taux étaient respectivement de 84 % et 64 % en 2015.

Les dossiers de radiation pour non réception des déclarations de revenus 2015 n'ayant pas pu être présentés en 2016, on constate une baisse importantes des radiations durant cet exercice (- 49,3 %) passant de 1 778 auteurs radiés en 2015 à 902 en 2016.

3 - Le recouvrement

En 2016, **l'encaissement auteurs a augmenté de 2,92 %** et ce, grâce à la hausse du recouvrement direct. En effet, après la très forte progression des recouvrements contentieux via l'Urssaf, on constate un léger retrait signifiant une forme de stabilisation de ce recouvrement. Pour autant, le nombre de dossiers transmis à l'Urssaf Limousin est en légère progression (+ 0,50 %) passant de 1 996 dossiers transmis en 2015 à 2 006 dossiers en 2016.

Nature des cotisations	2015	2016	Evolution 2015 /2016
Cotisations encaissées directement et reversées à l'Acoss	33 672 927,03 €	34 851 186,15 €	+ 3,5 %
Cotisations reçues par transfert des Urssaf (ADS)	3 099 213,52 €	2 995 289,56 €	- 3,4 %
TOTAL COTISATIONS AUTEURS RECOUVRÉES EN 2016	36 772 140,55 €	37 846 475,71 €	+ 2,9 %

✕ Recouvrement effectué pour le compte de l'Afdas auprès des auteurs

Concernant l'Afdas/CFP pour l'année 2016, l'Agessa a encaissé (hors produits financiers des placements et frais de gestion) **670 646€** contre 654 476 € en 2015 (+ 2,5 %).

4 - La Commission d'action sociale (Cas)

En 2016, la Commission d'action sociale (Cas) a de nouveau pu avoir lieu à fréquence trimestrielle. Ainsi, au cours des quatre séances de l'année 2016, **232 aides ont été attribuées** au profit des auteurs affiliés à l'Agessa **pour un montant de 138 468 €**.

Parallèlement, 385 aides ont été attribuées à des artistes relevant de la Maison des Artistes pour un montant de 198 327 €.

Au total, 617 aides, représentant 336 795 €, ont été attribuées à des personnes relevant du régime des artistes auteurs en 2016.

5 - La «siretisation»

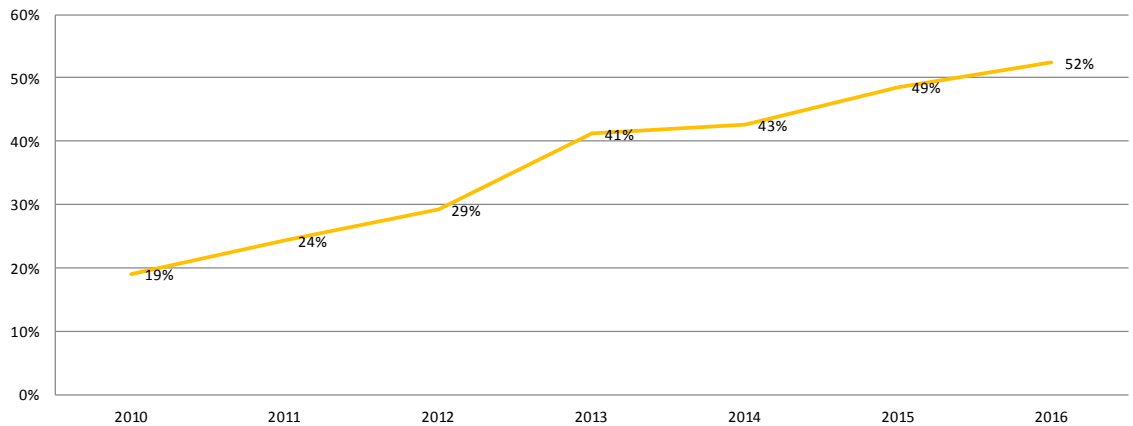
Les travaux de «siretisation» conduits en 2015 auprès des diffuseurs ont été menés en 2016 pour les auteurs en BNC, permettant ainsi une normalisation et une mise à jour des formes juridiques, des codes Naf (Nomenclature des activités françaises) et des adresses.

1 - Le traitement des déclarations trimestrielles

32 293 déclarations ont été traitées en 2016 dont **plus de la moitié étaient des déclarations en ligne** (52,5 % vs 48,6 % en 2015).

Les diffuseurs qui déclarent en ligne représentent **70,6 % du recouvrement** à ce titre.

Progression du nombre de diffuseurs Agessa déclarant en ligne



2 - La récupération du Nir des assujettis

Début 2016, l'Agessa a rendu l'indication du Numéro de Sécurité sociale (Nir) des auteurs obligatoire, en ligne, lors du précompte.

Les diffuseurs les plus concernés par l'absence de Nir ayant fait l'objet d'actions de communication spécifiques au cours des trimestres précédents cela n'a pas eu d'incidence sur le taux de déclaration en ligne. Ces différentes actions ont permis de passer **de 75,3 % de Nir spécifiés en 2015 à 89,2 % en 2016** (moyenne annuelle).

Secteur d'activité	Taux de Nir déclaré
Nouvelles technologies	97,4 %
Audiovisuel et cinéma	96,1 %
Agences de presse	95,4 %
Edition presse	94,5 %
Spectacle vivant	92,8 %
Agences d'illustrations photographiques	92,5 %
Edition livre	92,2 %
Edition musicale	85,7 %
Sociétés d'auteurs	84,8 %
Collectivités territoriales	84,6 %
Photographie	82,4 %

Taux de Nir déclaré par les SPRD en 2016

SPRD	Taux de Nir déclaré
SACEM	91,4 %
SOFIA	91,1 %
SACD	84,5 %
SCAM	67,0 %

3 - Le recouvrement

En 2016, l'encaissement auprès des diffuseurs a progressé de **0,34 %**, en raison notamment de la stabilisation des encaissements Urssaf auprès de ce public. En effet, ces encaissements avaient connu une hausse de 91,5 % en 2015 liée à un effet report, l'envoi en contentieux ayant été temporairement bloqué en 2014 lors de la préparation de la dématérialisation des échanges.

Nature des cotisations	2015	2016	Evolution 2015 /2016
Cotisations encaissées directement et reversées à l'Acoss	115 595 887,30 €	116 360 277,45 €	+ 0,7 %
Cotisations reçues par transfert des Urssaf (ADS)	1 182 249,80 €	812 971,43 €	- 31,2 %
TOTAL COTISATIONS DIFFUSEURS RECOUVRÉES EN 2016	116 778 137,10 €	117 173 248,88 €	+ 0,3 %

✕ Recouvrement effectué pour le compte de l'Ircec auprès des diffuseurs

Concernant l'Ircec/RACD pour l'année 2016, l'Agessa a encaissé (hors produits financiers des placements et frais de gestion) **8 706 097,41 €** contre 8 248 843,86 € en 2015 (+ 5,5 %).

✕ Recouvrement effectué pour le compte de l'Afdas auprès des diffuseurs

Concernant l'Afdas/CFP pour l'année 2016, l'Agessa a encaissé (hors produits financiers des placements et frais de gestion) **5 665 857,70 €** contre 5 633 917,07 € en 2015 (+ 0,6 %).

✕ La part des diffuseurs

Via le précompte des cotisations des auteurs et leurs propres contributions, **les diffuseurs versent 79,8 % des sommes recouvrées.**

Les Sociétés de perception et de répartition des droits d'auteur (SPRD) représentent à elles seules 39,0 % des sommes recouvrées via les diffuseurs (48 267 497 € en 2016).

Les contributions de 1,10 % des diffuseurs représentent quant à elles 19 397 258 €, c'est-à-dire 12,5 % du recouvrement global de l'Agessa.

Structure du recouvrement diffuseurs (hors formation professionnelle)

Catégorie	Part 2015	Part 2016
Sociétés d'auteurs	39,5 %	39,0 %
Edition-livre	24,3 %	24,4 %
Audiovisuel et Cinéma	18,9 %	18,9 %
Edition presse	5,2 %	5,1 %
Photographie	2,0 %	3,0 %
Divers	2,3 %	2,7 %
Spectacle vivant	1,9 %	1,8 %
Edition musicale	1,6 %	1,8 %
Nouvelles technologies	0,8 %	1,2 %
Collectivités territoriales	1,2 %	0,8 %
Agences de presse	0,6 %	0,6 %
Pluri-activités	0,6 %	0,5 %
Agences d'illustration photographique	1,1 %	0,1 %
TOTAL	100 %	100 %

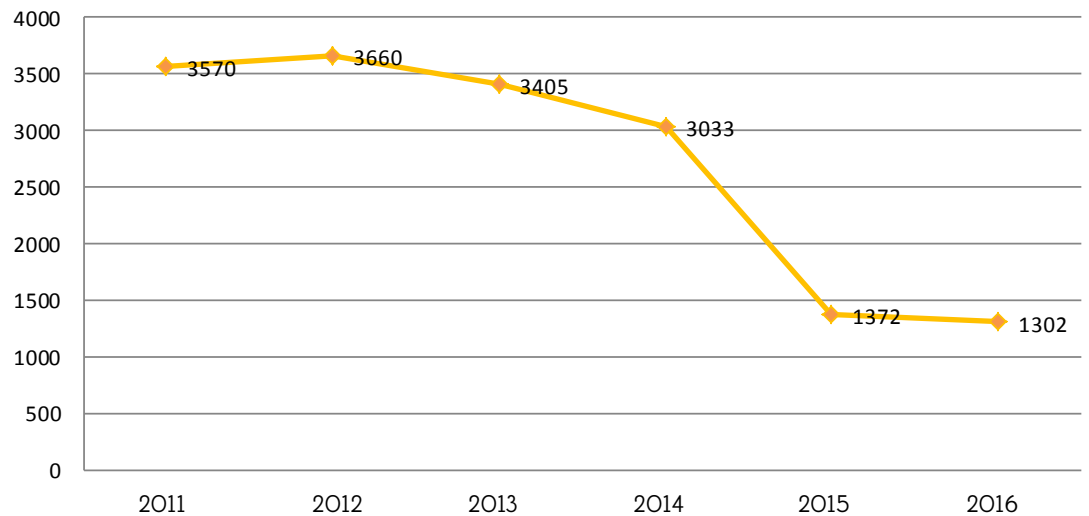
Focus recouvrement des sociétés d'auteurs

	Part 2015	Part 2016
Sacem	20,7 %	21,8 %
SDRM	1,4 %	1,3 %
SACD	11,5 %	11,5 %
Scam	5,7 %	4,1 %
Sofia	0,2 %	0,2 %

1 - Accueil physique

Le nombre de personnes reçues à l'accueil physique s'est stabilisé après la très forte baisse de visiteurs entre 2013 et 2015, ce sont 5,1 % personnes de moins qui sont venues en 2016 à l'Agessa avec **1 302 personnes reçues** (vs 1 372 en 2015). A noter que le fait que l'accueil n'ait lieu qu'en matinée depuis fin 2015 n'a pas eu d'incidence notable sur le nombre de visites.

Evolution du nombre de visites reçues à l'accueil entre 2011 et 2016



2 - Accueil téléphonique

L'accueil téléphonique a légèrement décliné avec **46 046 appels reçus** (47 719 en 2015), les taux de décroché ont été respectivement de 80,09 % pour les auteurs et de 81,05 % pour les diffuseurs.



3 - Gestion des e-mails

Le recours au mail s'est accru de 16 % avec **46 284 mails** adressés à l'Agessa en 2016 (39 873 mails en 2015).

4 - Site internet

À compter du 29 juin 2016, le site agessa.org a laissé la place à un portail commun à l'Agessa et à la Maison des Artistes : www.secu-artistes-auteurs.fr

Le nombre de visites est ainsi passé de 254 464 au premier semestre à 471 124 au second semestre dont 71 530 visites pour l'espace privé Agessa.

ANNEXES

ANNEXE 1

Population des auteurs affiliés de 2006 à 2016

Catégories	Effectif auteurs ayant déclaré des revenus l'année précédente											Evolution entre 2006 et 2016
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
Photographes	3 072	3 297	3 447	3 635	3 751	4 042	4 208	4 358	4 384	4 477	4 550	48,1 %
Ecrivains	1 917	1 996	2 038	2 038	2 019	2 251	2 248	2 367	2 412	2 580	2 838	48,0 %
Auteurs d'oeuvres audiovisuelles	1 323	1 527	1 835	2 098	2 205	2 680	3 039	3 436	3 772	3 987	4 215	218,6 %
Illustrateurs (voie du livre)	1 181	1 244	1 388	1 537	1 591	1 702	1 699	1 702	1 743	1 724	1 744	47,7 %
Auteurs compositeurs de musique	841	848	877	893	893	1 071	1 121	1 197	1 263	1 308	1 405	67,1 %
Traducteurs	744	822	877	896	934	1 021	1 067	1 115	1 158	1 144	1 154	55,1 %
Auteurs du multimédia interactif	152	233	270	351	375	397	399	403	457	453	451	196,7 %
Auteurs de logiciels	141	149	146	133	130	138	145	151	171	172	178	26,2 %
Auteurs d'oeuvres dramatiques	128	123	132	119	116	125	141	149	146	159	152	18,8 %
Auteurs d'oeuvres chorégraphiques	5	6	9	13	13	16	16	19	29	29	31	520,0 %
TOTAL	9 504	10 245	11 019	11 0713	12 027	13 443	14 083	14 897	15 535	16 033	16 718	75,9 %

ANNEXE 2

Structure des auteurs assujettis de 2012 à 2016

CATÉGORIES	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution de 2012 à 2016
TOTAL ASSUJETTIS	202 947	191 075	177 757	194 630	185 707	- 8,5 %
Ecrivains et autres auteurs de l'écrit	37,62%	38,14%	40,70%	39,98%	40,89%	12,7 %
Auteurs-compositeurs	19,35%	20,68%	21,77%	19,82%	20,83%	11,6 %
Réalisateurs	8,31%	15,07%	12,22%	11,92%	12,17 %	51,8 %
Auteurs sans précision de l'activité	13,02%	5,52%	5,66%	8,37%	6,9 %	- 44,8 %
Inclassables	7,41%	5,24%	4,33%	4,28%	4,5 %	- 37,3 %
Auteurs dramatiques	2,68%	2,99%	3,19%	3,22%	3,30 %	27,8 %
Photographes	2,74%	3,06%	2,39%	3,15%	3,13 %	18,5 %
Scénaristes	2,78%	2,81%	3,18%	2,90%	2,57 %	- 4,3 %
Traducteurs	1,99%	2,01%	1,87%	1,82%	1,90 %	- 1,1 %
Illustrateurs	1,05%	1,11%	1,03%	1,17%	1,25 %	23,4 %
Auteurs du multimédia	0,53%	0,74%	0,83%	0,78%	0,82 %	60,5 %
Adaptateurs	0,70%	0,71%	0,76%	0,66%	0,70 %	3,8 %
Chorégraphes	0,50%	0,52%	0,61%	0,56%	0,57 %	18,4 %
Graphistes	0,20%	0,26%	0,24%	0,25%	0,21 %	8,4 %
Auteurs de logiciels	0,16%	0,12%	0,12%	0,11%	0,13 %	- 12,8 %
Auteurs de doublages et sous-titrages	0,08%	0,09%	0,09%	0,09%	0,10 %	28,1 %
Dramaturges	0,02%	0,01%	0,01%	0,01%	0,02 %	8,4 %


ANNEXE 3

Encaissements Agessa de 2006 à 2016

Exercices comptables	Total des encaissements (y compris recouvrement contentieux et prises en charge Cas)	Evolution annuelle
2006	120 273 178 €	3,46 %
2007	126 985 778 €	5,58 %
2008	135 341 245 €	6,58 %
2009	133 665 129 €	- 1,24 %
2010	132 340 213 €	- 0,99 %
2011	140 009 037 €	5,79 %
2012	143 065 156 €	2,18 %
2013	145 829 617 €	1,93 %
2014	147 101 563 €	0,87 %
2015	154 001 040 €	4,69 %
2016	155 158 712 €	0,75 %

ANNEXE 4**Encaissements Agessa et MDA
de 2011 à 2016**

Exercices comptables	Total des encaissements (y compris recouvrement contentieux et prises en charge Cas)	Evolution annuelle
2011	231 266 397 €	
2012	242 523 923 €	+ 4,9 %
2013	243 673 990 €	+ 0,5 %
2014	251 497 062 €	+ 3,2 %
2015	261 206 519 €	+ 3,9 %
2016	262 327 692 €	+ 0,43 %



AGESSA
21 BIS RUE DE BRUXELLES
75439 PARIS CEDEX 09
T : 01 48 78 25 00

WWW.SECU-ARTISTES-AUTEURS.FR